

Accord d'interfaçage entre la plateforme IGNrando' et l'Application mobile **xxx**

Entre :

L'INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE,
établissement public de l'Etat à caractère administratif, dont le siège social est
situé 73 avenue de PARIS 94160 Saint-Mandé,
représenté par son directeur général en exercice,

Ci-après désigné « **IGN** »

Et :

xxx,
dont le siège social est situé **xxx,**
représenté par **xxx** en qualité de **xxx,**
Ci-après désignée « **Editeur** »

IGN et **Editeur** seront ci-après dénommées collectivement les « **Parties** » et
individuellement une « **Partie** ».

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIIT :

PRÉAMBULE

Acteur public de référence du domaine, l'IGN souhaite accompagner l'évolution numérique des modes d'utilisation et d'accès à la cartographie. En lien avec les nouvelles attentes des pratiquants des sports de nature et des activités culturelles et touristiques associées, l'IGN travaille au développement d'une offre numérique nouvelle dédiée.

Le site internet IGNrando' est une plateforme nationale de référence de services et de données en ligne destinée à promouvoir la pratique des activités de plein air. Ce portail internet vise à fédérer les pratiquants individuels, les partenaires publics et privés nationaux et locaux de référence du domaine, dans un contexte d'échange et de valorisation des itinéraires liés aux sports de plein air et aux activités touristiques et culturelles associées. Le modèle économique d'IGNrando' associe une large palette de services gratuits et de services payants (démarche « Freemium»). Il s'appuie notamment sur la plateforme technique des services du Geoportail® de l'IGN.

Dans cette optique, un éditeur d'application mobile, ayant obligatoirement obtenu une licence d'exploitation grand public numérique avec l'IGN, pourra prétendre à la mise en place d'un contrat d'interfaçage cadrant les interactions entre l'API IGNrando' et l'application de l'éditeur, tel que décrit ci-après.

DEFINITIONS

Accord : désigne le présent contrat d'interfaçage entre l'IGN et l'Editeur,

API IGNrando' : désigne l'interface de programmation contenant l'ensemble des fonctionnalités IGNrando' qui sont transférées sur l'Application

Application : désigne l'application mobile destinée aux téléphones portables et tablettes réalisée et diffusée par l'Editeur, qui utilise l'API IGNrando',

Contributeur : désigne un Membre ayant créé au moins une Donnée sur IGNrando' ou sur l'Application,

Données : désigne des parcours, points d'intérêt, textes, photos et toutes autres données géoréférencés créés par un Contributeur et diffusés sur IGNrando' ou sur l'Application,

Données de référence : *Données* qualifiées sur la base de règles, de normes ou de Labels et provenant selon le cas :

- soit d'une fédération sportive en charge d'une mission de service public ;
- soit d'une collectivité territoriale au titre d'un itinéraire inscrit au PDIPR ;
- soit de tout organisme en charge de la gestion d'un Label de qualité ;
- soit toute Donnée issue d'un processus de certification de qualité au titre de la norme ISO 9001 ayant fait l'objet d'un dépôt de marque ;
- soit toute Donnée issue de Contributeur pouvant justifier d'un statut de Profession réglementée.

Un filtre de recherche permet d'extraire les Données de référence par l'usage d'un critère « Label ».

Les Contributeurs de ces Données peuvent mettre à la disposition des Utilisateurs leurs documents de référence.

IGNrando' : portail IGN dédié à la valorisation des activités nature au travers d'un large éventail d'outils et accessible à l'adresse normalisée ignrando.fr,

Licence d'exploitation grand public numérique : licence proposée par l'IGN à tout professionnel souhaitant intégrer à son offre des données numériques (familles cartes, vecteur, parcellaire, MNT, orthophotos) de l'IGN pour les commercialiser auprès du grand public, avec versement de redevances à l'IGN.

Marque : désigne la marque française IGNrando' n°4343726 enregistrée le 7 mars 2017, dont le certificat d'enregistrement est annexé aux présentes

Membre : désigne tout Utilisateur ayant créé un compte client sur IGNrando' ou l'Application,

Utilisateur : désigne une personne, physique ou morale, qui utilise IGNrando' sans avoir créé de compte sur IGNrando'.

Article 1: Objet du Contrat et Documents Contractuels

a) Objet du Contrat

L'objet du présent accord non-exclusif (l'« **Accord** ») est de définir les conditions dans lesquelles les Parties mettent en place des passerelles entre l'IGNrando' et l'Application. Le présent accord annule et remplace l'accord relatif à la plateforme Espace Loisirs et à l'application mobile xxx.

Ces passerelles visent à favoriser le développement des services de l'IGN et de l'Editeur tout en améliorant sensiblement l'expérience des Membres, notamment par un transfert de l'API IGNrando' vers l'Application.

b) Documents Contractuels

L'Accord est constitué par ordre de priorité décroissante :

- 1 – Par le présent document
- 2 – Le contrat de Licence d'exploitation Grand public numérique n°xxx
- 3 – Annexe 1 : Documentation API IGNrando' pour l'Application
- 4 – Annexe 2 : Conditions générales d'utilisation du site ignrando.fr
- 5 – Annexe 3 : Fin de l'Accord - Impacts techniques et fonctionnels
- 6 – Annexe 4 : Certificat d'enregistrement des marques et charte graphique

Article 2: Engagements IGN

L'IGN s'engage à :

1. mettre en place au travers de l'API IGNrando', les fonctionnalités nécessaires à l'identification de l'Utilisateur (sur base IDIGN) ou création d'un compte Membre IGNrando' depuis l'Application, comme décrit en Annexe 1,
2. mettre en place sur IGNrando' et au travers de l'API IGNrando', les fonctionnalités nécessaires à la définition par un Membre des Données à transmettre à l'Application mobile de l'Editeur (au niveau de son compte dans l'Application ou partagé avec les Utilisateurs de l'Application), ainsi que les outils de transfert des données, comme décrit en Annexe 1,
3. mettre à disposition de l'Editeur l'API permettant la requête, la création et la synchronisation des Données autorisées pour l'Application, comme décrit en Annexe 1,
4. réaliser, dans les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) d'IGNrando', les modifications rendues nécessaires par la mise en œuvre de l'Accord,
5. promouvoir l'Application mobile auprès de toute personne physique ayant accepté de recevoir des informations de l'IGN, l'IGN pouvant utiliser pour cela les ressources suivantes : marque et logo de l'Editeur et de l'Application mobile, supports de communication visuelle et audio, numérique et papier

Article 3: Engagements Editeur

L'Editeur s'engage à :

1. réaliser sur l'Application, les évolutions techniques nécessaires à la saisie d'un identifiant Utilisateur unique (IDIGN) ou la création d'un compte Membre IGNrando', qui permettra d'assurer la synchronisation comme décrit en Annexe 1,
2. réaliser sur l'Application mobile, les évolutions techniques nécessaires à la récupération des Données d'un Membre via des appels à l'API mise à disposition par l'IGN, comme décrit en Annexe 1,
3. réaliser sur l'Application mobile, les évolutions nécessaires à la synchronisation, création et récupération des Données autorisées pour l'Application, comme décrit en Annexe 1,
4. réaliser sur l'Application mobile, les évolutions nécessaires à la mise en avant de la provenance des Données et les renvois adéquats vers la Boutique IGNrando' :
 - a. afficher le logo IGNrando' tel que défini dans la charte graphique (annexe 4) sur toute fiche de Données synchronisées depuis l'API IGNrando' avec renvoi vers IGNrando' au clic sur le logo,
 - b. proposer un renvoi vers la catégorie cartes de la Boutique IGNrando' au sein de toute fiche de Données synchronisées depuis l'API IGNrando'. L'accès aux cartes pourra se faire directement dans la fiche de présentation des Données ou via un lien « Consulter les cartes IGN »,
 - c. afficher la provenance des Données proposées (issues d'IGNrando') à la suite d'une recherche portant sur les Données issues d'IGNrando' en associant systématiquement le logo IGNrando' avec renvoi vers IGNrando' au clic sur le logo,
 - d. afficher la notion de Donnée de référence associée aux Données issues d'IGNrando' et porteuses de l'info Donnée de référence, ceci en résultat de recherche et au sein de la fiche des Données. Pour cela, le macaron d'identification tel que défini dans la charte graphique (annexe 4) des Données de référence disponible sur IGNrando' est repris dans l'Application,
 - e. proposer systématiquement à chaque Membre créant une Donnée sur l'Application de partager la Donnée sur IGNrando', si nécessaire en créant un compte au préalable,
5. réaliser, dans les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) de l'Application mobile, les modifications rendues nécessaires par la mise en œuvre de l'Accord,
6. promouvoir IGNrando', notamment auprès des Membres de l'Application. **L'Editeur** pouvant (ou ayant obligation d'utiliser) les ressources suivantes :
 - marque et logo IGNrando' dans sa forme déposée tels que définis dans la charte graphique (annexe 4),
 - Communication sur la newsletter de l'Editeur
 - Page Facebook de l'éditeur
 - Site internet de l'Editeur
 - Support de publicité papier

Article 4: Propriété intellectuelle

a) Propriété intellectuelle des Contributeurs

Chacune des Parties reconnaît que les Données créées par les Contributeurs à partir d'IGNrando' ou de l'Application sont la propriété exclusive des Contributeurs qui en sont les auteurs. Elles s'engagent en conséquence à utiliser et conserver ces Données conformément aux dispositions légales et aux Conditions Générales d'Utilisation d'IGNrando' (annexe 2).

b) Propriété intellectuelle des Parties

IGNrando' est la propriété exclusive de l'IGN. L'Application est la propriété exclusive de l'Editeur.

c) Licence de marque IGNrando'

1. Caractéristique de la licence

L'IGN concède à l'Editeur une licence non exclusive d'exploitation de la Marque aux seules fins de promouvoir l'Application.

Le Licencié n'est pas autorisé à utiliser la Marque pour commercialiser ou promouvoir un autre produit ou service que l'Application et IGNrando'.

La présente Licence de Marque est concédée pour la France. Elle est concédée aux risques et périls de l'Editeur et sans garantie d'aucune sorte de la part de l'IGN en dehors du territoire français.

2. Exploitation de la marque concédée

2.1 L'Editeur s'engage, pendant toute la durée du présent Accord, à promouvoir au mieux de ses possibilités la Marque dont la Licence lui est présentement concédée, et à effectuer toutes les actions et démarches utiles et nécessaires en vue de la promotion et de la commercialisation, dans des conditions optimales de l'Application définie aux présentes.

Il s'engage en outre à ce que cette promotion soit effective, sérieuse et continue

Sous réserve des dispositions légales en vigueur, dans le cas où l'une ou l'autre des parties serait mis en redressement judiciaire ou en liquidation judiciaire, le contrat ne pourra être considéré comme un élément d'actif de l'une ou l'autre des parties, ce qui implique qu'il ne pourra pas être exploité par un administrateur judiciaire, ni cédé à un tiers par le mandataire liquidateur.

2.2 Le Licencié s'engage à reproduire la Marque concédée de manière fidèle et en respectant la charte graphique reproduite en annexe 4

L'Editeur a l'obligation d'apposer de façon lisible la Marque sur l'Application et sur ses supports de communication visuel, audio, numérique et papier, ou tout autre message approuvé au préalable et de manière expresse par l'IGN.

L'IGN doit systématiquement être clairement identifié comme étant à l'origine de l'API IGNrando'.

L'Editeur s'engage, en dehors du cadre de la présente Licence, à ne pas utiliser ou déposer de marques identiques ou similaires à la Marque concédée.

d) Licence de marque Editeur

1) Caractéristique de la licence

L'Editeur concède à l'IGN une licence non exclusive d'exploitation de la Marque Editeur aux seules fins de promouvoir l'Application.

L'IGN n'est pas autorisé à utiliser la Marque pour commercialiser ou promouvoir un autre produit ou service que l'Application et IGNrando'.

La présente Licence de Marque est concédée pour la France. Elle est concédée aux risques et périls de l'IGN et sans garantie d'aucune sorte de la part de l'Editeur en dehors du territoire français.

e) Exploitation de la marque concédée

2.1 L'IGN s'engage, pendant toute la durée du présent Accord, à promouvoir au mieux de ses possibilités la Marque Editeur dont la Licence lui est présentement concédée, et à effectuer toutes les actions et démarches utiles et nécessaires en vue de la promotion et de la commercialisation, dans des conditions optimales de l'Application définie aux présentes.

L'IGN s'engage en outre à ce que cette promotion soit effective, sérieuse et continue

Sous réserve des dispositions légales en vigueur, dans le cas où l'une ou l'autre des parties serait mis en redressement judiciaire ou en liquidation judiciaire, le contrat ne pourra être considéré comme un élément d'actif de l'une ou l'autre des parties, ce qui implique qu'il ne pourra pas être exploité par un administrateur judiciaire, ni cédé à un tiers par le mandataire liquidateur.

2.2 L'IGN s'engage à reproduire la Marque Editeur de manière fidèle et en respectant la charte graphique reproduite en annexe 4

L'Editeur doit systématiquement être clairement identifié comme étant à l'origine de l'Application.

L'IGN s'engage, en dehors du cadre de la présente Licence, à ne pas utiliser ou déposer de marques identiques ou similaires à la Marque éditeur concédée.

Article 5: Durée – Résiliation

a) Durée

L'Accord est conclu pour une durée de deux (2) ans à compter de sa signature. L'Accord se renouvellera par tacite reconduction à échéance pour des périodes successives d'un (1) an, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des Parties par lettre recommandée avec accusé de réception au minimum trois (3) mois avant l'échéance. L'Accord ne pourra excéder une durée de quatre (4) ans.

b) Résiliation pour faute

Nonobstant les stipulations qui précèdent, chacune des Parties peut mettre fin à l'Accord en cas d'inobservation par l'autre Partie de l'une de ses obligations contractuelles. La résiliation s'opère de plein droit, sans préavis ni indemnité, et sans préjudice pour la Partie non défaillante, après mise en demeure adressée à la Partie défaillante signifiée par lettre

recommandée avec accusé de réception restée sans effet à l'expiration d'un délai de trente (30) jours commençant à courir à compter de la première présentation du courrier.

c) Conséquences de la fin de l'Accord

Les impacts fonctionnels et techniques en cas de fin de l'Accord, pour quelque cause que soit, sont décrits en Annexe 2.

Article 6: Responsabilité

L'Editeur est responsable du fonctionnement de l'application et en assure seul le service clients.

L'IGN est responsable du fonctionnement d'IGNrando' et en assure seul le service clients.

Chacune des Parties n'est responsable que de ses propres fautes dans le cadre de l'exécution de l'Accord et vis-à-vis des tiers.

Chacune des Parties est seule responsable des Données mises en lignes, diffusées, stockées ou sauvegardées sur IGNrando' ou l'Application, peu importe que lesdites Données aient été créées sur l'Application, ou synchronisées depuis IGNrando'.

Article 7 : Données personnelles

Chaque Partie s'engage à traiter les données personnelles conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et notamment à informer les Utilisateurs sur leur droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données personnelles.

Article 8: Divers

- a) L'Accord ne peut être modifié sans que chacune des Parties y consente.
- b) Le défaut d'exercice ou le retard dans l'exercice d'un droit au titre de l'Accord ne saurait constituer une renonciation à ce droit ou à tout autre droit, et aucun exercice partiel d'un droit au titre de l'Accord ne saurait empêcher l'exercice futur de ce droit ou l'exercice d'un quelconque autre droit.
- c) L'Accord ne crée à aucun égard et à aucun titre une quelconque solidarité entre les Parties.
- d) Au cas où une stipulation de l'Accord se révélerait nulle en tout ou en partie, cette nullité n'affectera pas la validité du reste de l'Accord. Dans un tel cas, les Parties substitueront si possible à cette disposition illicite une disposition licite correspondant à l'esprit et à l'objet de celle-ci.
- e) Chacune des Parties déclare et garantit à l'autre qu'elle a tout pouvoir, capacité et toute autorité pour signer l'Accord, souscrire les engagements qui en résultent pour elle et exécuter chacune des obligations mises à sa charge par l'Accord.

Article 9: Droit applicable et règlement des litiges

Le présent Accord est soumis au droit français.

En cas de litige les parties s'engagent à rechercher prioritairement une solution par voie amiable.

A cet effet, la partie diligente adressera à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception, une notification écrite exprimant l'objet de la contestation et une proposition de rencontre en vue de régler le litige.

A défaut d'accord dans un délai de soixante (60) jours de ladite notification à l'autre partie de la réclamation de la partie diligente, tout différend sera porté devant le tribunal compétent de Paris lorsque le litige relève de ses attributions, et ce même en cas de demande incidente ou d'appel en garantie, ou de pluralité de défendeurs et nonobstant toute clause contraire.

Fait à Saint-Mandé en deux exemplaires, le xx xxx 2017

Lu et approuvé
(Mention manuscrite)

L'Institut national de l'information
géographique et forestière,

Lu et approuvé
(Mention manuscrite)

EDITEUR

Annexe 1: Documentation API IGNrando' pour application mobile partenaire

1. Fonctionnement API Applications mobiles Partenaires

Cette API est servie par IGNrando' et est destinée à être appelée par les applications mobiles partenaires, dont l'Application mobile, depuis le smartphone ou la tablette des Utilisateurs de ces applications.

2. Protocole, Format et Encodage

L'API est accessible par HTTP selon le protocole REST. Les résultats sont retournés au format JSON, encodé en UTF-8 sans BOM (Byte Order Mark).

Exemple d'url d'appel :

<http://ignrando.ign.fr/fr/partenaires/api/objets?idign=iren6789&types=tous>

Des champs "success", "status", "time" sont fournis systématiquement avec chaque réponse :

- success indique true ou false selon si la demande a réussi ou échoué,
- status reprend le code HTTP (200 pour un succès, 400 pour un échec, voir chaque fonction pour plus de détails),
- time indique le temps de réponse (hors temps de transport), principalement utilisé pour déboguer.

Les dates sont au format : yyyy-mm-dd (2015-02-25).

Les horodatages sont au format : yyyy-mm-dd hh:mm:ss (2015-02-25 11:58:54).

Les nombres décimaux utilisent le point comme séparateur décimal, et n'utilisent pas de séparateurs de milliers (4567.25).

Si une chaîne de caractères peut comporter des caractères spéciaux, les guillemets sont précédés d'un anti-slash.

Des exemples sont fournis par la suite pour chacune des fonctions mises à disposition.

3. Langue de l'API

La plupart des éléments de l'API est en Français.

Les noms des fonctions et des paramètres attendus sont en Français, sans espace, sans accent, mais peuvent comporter des majuscules. Il sera important de bien veiller à respecter la casse attendue.

Les valeurs possibles des paramètres attendus sont des codes exprimés en Français, tout en minuscules, sans accent, sauf pour les valeurs booléennes qui vaudront "true" ou "false".

Le nom des champs des données retournées est en Français, tout en minuscules, sans accent. Les valeurs booléennes retournées vaudront "true" ou "false".

Les messages d'erreurs sont en Français.

4. Langue des données

Les Données créées par des Contributeurs sur IGNrando' peuvent être créées en une ou plusieurs langues.

IGNrando' ne permet l'affichage de Données qu'en Français ou en Anglais. Toutefois les Contributeurs peuvent également créer des versions de leurs Données en Espagnol et en Allemand. De plus, le Contributeur peut commencer à travailler sur une traduction sans la publier.

L'API retourne en priorité la version Française des Données, à condition que cette langue ait bien été publiée par le Contributeur.

Si la Donnée n'est disponible (et publiée) qu'en Anglais, c'est alors la version anglaise de la Donnée qui sera fournie. Seules les Données saisies par le Contributeur seront en Anglais (Titre, Description, Informations Complémentaires, Medias). Les libellés des états ou types (loisirs, type de sol, type d'itinéraire, ...) seront toujours en Français.

Aucune autre langue ne sera mise à disposition sur l'API. C'est à dire que les Données qui ne sont publiées ni en Français, ni en Anglais, ne seront pas mises à disposition via l'API.

5. Parcours et Points d'intérêt

Sur IGNrando', après création d'un compte, un Membre peut accéder à une Donnée et cliquer sur le bouton « Embarquer sur mobile ». Après clic, la Donnée en question sera disponible dans la page « Mes contenus mobiles » du compte client et rentre dans la liste des Données à partager avec les applications mobiles partenaires pour le compte du Membre.

L'API permettra au Membre de retrouver cette Donnée sur sa ou ses applications mobiles partenaires.

6. Parcours payants

Sur IGNrando', certains parcours sont payants. Pour accéder à ces parcours, l'Utilisateur devra souscrire un abonnement correspondant sur IGNrando'. Des parcours payants peuvent être ajoutés aux contenus mobiles.

Un abonnement d'accès à des parcours payants est limité dans le temps. Au-delà de la date de validité de l'abonnement du Membre, l'application mobile partenaire devra interdire l'affichage du détail de ce parcours pour ce Membre.

La fonction de l'API qui récupère le détail d'un parcours vérifiera que le Membre a bien un abonnement valide en cours sur IGNrando' pour ce parcours (cf. ensuite détails des fonctions).

7. Identification de l'application mobile partenaire

L'Editeur reçoit dans le cadre du présent Accord un identifiant propre à l'Application, nommé "Identifiant Application".

Cet identifiant aura le format suivant : de 6 à 30 caractères minuscules alphanumériques. L'identifiant sera à fournir lors de certains appels à l'API, appels qui nécessitent de retourner des données spécifiques à l'application mobile partenaire.

L'"Identifiant Application" de l'Application de l'Editeur est « identifiant ».

8. Identification du Membre

Un code identifiant, appelé IDIGN, sera affecté à chaque Membre de IGNrando'.

Le Membre retrouvera son IDIGN dans son compte client sur IGNrando'.

L'application mobile partenaire devra prévoir un formulaire permettant à un Membre de renseigner son IDIGN.

Cet IDIGN devra être fourni à chaque appel à l'API.

9. Images

Les images sont servies par IGNrando' sous forme d'url. Les images peuvent devenir indisponibles durant une maintenance de IGNrando'.

10. Vidéos

Les vidéos sont fournies sous forme de script YouTube, DailyMotion ou Vimeo.

11. Descriptions & contenus "riches"

Certaines données, comme les descriptions, peuvent contenir des contenus « riches ». Ces contenus ne sont pas de l'HTML et ne doivent pas être interprétés comme tels. Toutefois, ils peuvent contenir des urls. Sur IGNrando', les fragments de contenus riches qui répondent à cette expression régulière : `https?:\W([a-zA-Zèèâùôî0-9%V-.\:#&?=]+)[a-zA-Zèèâùôî0-9%V-#\#]` sont considérés comme url et sont transformés en liens cliquables (avec l'url elle-même comme texte). L'Application permet à leurs Utilisateurs de cliquer sur ces urls.

12. Coordonnées de localisation

Tout point (point de départ d'un parcours, localisation d'un point d'intérêt, points de passage d'un parcours, etc.) est exprimé avec longitude, latitude et altitude. L'altitude est exprimée en mètres.

13. Fonction /objets

a) Description de la fonction

Cette fonction retourne la liste des Données que le Membre a ajoutées sur IGNrando' parmi ses contenus à embarquer sur sa ou ses applications mobiles partenaires (Données présentes dans la page « Mes contenus mobiles » du compte client).

L'Application, qui procède à la requête, utilise la date de dernière modification d'une Donnée pour savoir si celle-ci doit être mise à jour (appel à la fonction /parcours ou /poi).

La réponse de l'API à la requête contient une liste de Données. Le champ "payant" n'existe que pour les parcours. Le champ "expiration_abonnement" n'est présent que si le champ "payant" vaut "true". Si le parcours est payant mais que le champ "expiration_abonnement" n'est pas présent, cela signifie que l'abonnement a une durée illimitée.

Les Données à embarquer, mais pour lesquelles le Membre n'a plus les droits d'accès ne sont pas listées. Exemples : un Contributeur qui a modifié son parcours pour le passer en privé, ou payant ou brouillon; le Membre qui a quitté la Communauté d'un Contributeur et se retrouve à ne plus pouvoir voir les parcours privés de ce Contributeur; un Membre dont l'abonnement à un parcours payant est arrivé à terme.

Précisions sur les champs suivants :

- *url_image* : visuel principal de l'objet. Le nom de domaine et le chemin des urls peuvent changer pour une même version de l'API.

- *Localisation* : pour un parcours, informations sur l'emplacement du point de départ, pour un POI, emplacement du point d'intérêt.

Erreurs possibles :

- IDIGN invalide
- Valeur du paramètre type invalide

b) Requête

Query Parameters

- **idign**: *required (string)*
Identifiant IGN de l'utilisateur

Example : albein123456

- **types**: *required (one of parcours,poi,tous)*
parcours : ne retourne que les parcours du Membre.
poi : ne retourne que les points d'intérêt du Membre.
tous : retourne parcours et points d'intérêt

Example : tous

c) Réponse de l'API

HTTP status code 200

Body

Type : application/json

Example :

```
{
  "success": true,
  "status": 200,
  "time": 0.45,

  "objets": [
    {
      "type": "parcours",
      "id": "348",

      "derniere_modification" : "2015-01-01 18:36:58",
      "payant": true,
      "expiration_abonnement": "2099-03-24",

      "titre": "Ballade autour du lac de L'Isle-Jourdain",
      "url_image":
"http://ign.zone51.tf/fichier/image/photo/circuit/220x140/140/fr/0.jpg",

      "localisation": {
        "libelle_commune" : "Toulouse",
        "insee_commune" : "31555",
        "departement" : 31,
        "region" : "Midi-Pyrénées",
        "longitude" : 0.0888,
        "latitude" : -1.54,
        "altitude": 523.25
      }
    }
  ]
}
```

Accord d'interfaçage d'IGNrando' et de l'application mobile xxx

```
    }  
  },  
  
  {  
    "type": "parcours",  
    "id": "9876",  
  
    "derniere_modification" : "2015-01-01 18:36:58",  
    "payant": true,  
    "expiration_abonnement": "2023-09-21",  
  
    "titre": "Autre exemple de parcours",  
    "url_image":  
"http://ign.zone51.tf/fichier/image/photo/circuit/220x140/140/fr/0.jpg",  
  
    "localisation": {  
      "libelle_commune" : "Toulouse",  
      "insee_commune" : "31555",  
      "departement" : 31,  
      "region" : "Midi-Pyrénées",  
      "longitude" : 0.0888,  
      "latitude" : -1.54,  
      "altitude": 523.25  
    }  
  },  
  
  {  
    "type": "parcours",  
    "id": "4567890",  
  
    "derniere_modification" : "2015-01-01 18:36:58",  
    "payant": false,  
  
    "titre": "Soirée Roller dans Toulouse",  
    "url_image":  
"http://ign.zone51.tf/fichier/image/photo/circuit/220x140/138/fr/0.jpg",  
  
    "localisation": {  
      "libelle_commune" : "Toulouse",  
      "insee_commune" : "31555",  
      "departement" : 31,  
      "region" : "Midi-Pyrénées",  
      "longitude" : 0.0888,  
      "latitude" : -1.54,  
      "altitude": 523.25  
    }  
  },  
  
  {  
    "type": "poi",  
    "id": "234598",  
  
    "derniere_modification" : "2015-01-01 18:36:58",  
  
    "titre": "Place du Capitole",  
    "url_image":  
"http://ign.zone51.tf/fichier/image/photo/poi/220x140/345/fr/0.jpg",  
  
    "localisation": {  
      "libelle_commune" : "Toulouse",
```

```
    "insee_commune" : "31555",
    "departement" : 31,
    "region" : "Midi-Pyrénées",
    "longitude" : 0.0888,
    "latitude" : -1.54,
    "altitude": 523.25
  }
}
]
```

HTTP status code 400

Body

Type : application/json

Example

```
{
  "success": false,
  "status": 400,
  "time": 0.45,
  "message" : "Type invalide."
}
```

14. Fonction /parcours

a) Description de la fonction

Cette fonction retourne les informations de détails d'une Donnée de type parcours. Quelques informations sur les variables utilisées :

- *auteur, co_contributeur* : un auteur peut être soit "anonyme", seul le champ "nom" sera présent contenant le prénom de l'auteur ainsi que l'avatar par défaut (il n'y aura pas de champ "page"). Soit l'auteur est une communauté, son nom sera le nom de sa communauté, il aura un avatar et une page communauté.
- *distance* : la longueur d'un parcours, décimale, exprimée en mètres.
- *altitude_minimum* : décimale, exprimée en mètres.
- *altitude_maximum* : décimale, exprimée en mètres.
- *denivele_positif* : décimal, exprimé en mètres.
- *denivele_negatif* : décimal, exprimé en mètres.
- *loisirs* : liste des activités de plein air possibles sur ce parcours. La durée est un nombre entier exprimant des heures, la difficulté vaut 0 à 4 (0 : non renseignée par l'auteur, 1 : très facile, 2 : facile, 3 : moyen, 4 : difficile)
- *url_image*: l'url est donnée à titre indicatif. Le nom de domaine et le chemin des urls peuvent changer pour une même version de l'API.
- *trace_gpx*: l'url est donnée à titre indicatif. Le nom de domaine et le chemin des urls peuvent changer pour une même version de l'API. (idem trace trk et trace kml)
- *expiration_abonnement*: date à laquelle l'abonnement d'accès au parcours expire. Si le parcours est payant mais que le champ "expiration_abonnement" n'est pas présent, cela signifie que l'abonnement a une durée illimitée. Ce champ est présent uniquement si le parcours est payant.

Erreurs possibles :

- IDIGN invalide
- Idobjet inexistant
- Idobjet non embarqué (le Membre n'a pas marqué ce parcours comme devant être embarqué sur son mobile)
- Idobjet non autorisé pour ce Membre Un parcours marqué "à embarquer sur mon mobile" mais auquel le Membre n'a pas ou plus accès. Par exemple, un parcours que son Contributeur aura retiré de la publication (repassé en brouillon), restreint aux abonnés de sa Communauté (passé en privé), ou décidé de rendre le parcours payant, ou a décidé de limiter sa publication au site IGNrando' et interdire sa diffusion sur application mobile, ou un parcours payant dont l'abonnement n'a pas été renouvelé par le Membre.

b) Requête

Query Parameters

- **idign:** *required (string)*
Identifiant IGN de l'Utilisateur

Example : albein123456

- **idobjet:** *required (string)*
identifiant numérique d'un parcours tel que retourné par la fonction /objets, dans le champ « id »

Example : 345678

c) Réponse de l'API

HTTP status code 200

Body

Type : application/json

Example :

```
{
  "success": true,
  "status": 200,
  "time": 0.45,

  "objet": {
    "type": "parcours",
    "id": "348",

    "derniere_modification" : "2015-01-01 18:36:58",
    "payant": true,
    "expiration_abonnement": "2015-03-24",

    "titre": "Ballade autour du lac de L'Isle-Jourdain",
    "url_image":
"http://ign.zone51.tf/fichier/image/photo/circuit/220x140/140/fr/0.jpg",

    "localisation": {
      "communes" : [
        {
          "insee_commune": "32160",
```



```

        "libelle_commune": "L'isle-jourdain",
    },
    {
        "insee_commune": "32425",
        "libelle_commune": "Ségoufielle",
    }
],
"departements" : [
    "32"
],
"regions" : [
    "Midi-Pyrénées"
],
"longitude_depart" : 0.00988,
"latitude_depart" : -1.678,
"altitude": 523.25
},
"auteur": {
    "nom" : "Coeur 32",
    "avatar" : "http://espaceloisirs.ign.fr/fr/avatars/567890.png",
    "page" : "http://espaceloisirs.ign.fr/fr/communaute/coeur-32"
},
"co_contributeur": [
    {
        "nom" : "FFR",
        "avatar" : "http://espaceloisirs.ign.fr/fr/avatars/1234567.png",
        "page" : "http://espaceloisirs.ign.fr/fr/communaute/feredation-
francaise-de-randonnee"
    },
    {
        "nom" : "Martin",
        "avatar" : "http://espaceloisirs.ign.fr/fr/avatars/default.png"
    }
],
"description": "Contenu multiligne pouvant contenir des urls et des
retours à la ligne.",
"labels" : [
    "Sentier de Grande Randonnée",
    "Parcours Débutant",
    "Eco-parcours"
],
"note_moyenne": 4.25,

"thematique": "Famille",
"types_sol": [
    "Bitume",
    "Terre battue"
],
"type_itineraire": "Boucle",
"commodites_acces": {
    "acces_handicapes": 1,
    "acces_transports_commun": 0
},
"loisirs": [
    {
        "categorie_code" : "apied",
        "categorie_libelle" : "A pied",
        "activite_code" : "marchenordique",
    }
]

```

```
    "activite_libelle" : "Marche Nordique",
    "duree" : 18,
    "difficulte_code" : "facile",
    "difficulte_libelle" : "Facile"
  },

  {
    "categorie_code" : "apied",
    "categorie_libelle" : "A pied",
    "activite_code" : "trail",
    "activite_libelle" : "Trail",
    "duree" : 9,
    "difficulte_code" : "facile",
    "difficulte_libelle" : "Facile"
  },

  {
    "categorie_code" : "velo",
    "categorie_libelle" : "Cycle/Roller",
    "activite_code" : "vtt",
    "activite_libelle" : "VTT",
    "duree" : 6,
    "difficulte_code" : "facile",
    "difficulte_libelle" : "Facile"
  }
],

"distance":568.78,
"altitude_minimum":145.99,
"altitude_maximum":-0.56,
"denivele_positif":675,
"denivele_negatif":24,

"photos":[
  "http://www.cirkwi.com/fichier/image/media/source/300/200/49.jpg",
  "http://www.cirkwi.com/fichier/image/media/source/300/200/36.jpg"
],
"videos":[
  "//player.vimeo.com/video/108775263",
  "https://www.youtube.com/embed/bI2z9VGhd0A"
],
"sons":[
  "http://www.cirkwi.com/fichier/son/media/source/127.mp3"
],
"informations_complementaires": [
  {
    "titre": "Info 1",
    "description": "Description de la 1ere info complémentaire"
  },
  {
    "titre": "Info 2",
    "description": "Description de la 2e info complémentaire"
  }
],

"etapes":[
  {
    "numero": 1,
    "titre": "Titre de la 1ere étape",
    "description": "Description de l'étape",
```

Accord d'interfaçage d'IGNrando' et de l'application mobile xxx

```
"categorie": "Lieu dangereux",
"adresse": "12 rue des cerises, 39430 ville",
"photos": [
"http://www.cirkwi.com/fichier/image/media/source/300/200/49.jpg",
  "http://www.cirkwi.com/fichier/image/media/source/300/200/36.jpg"
],
"videos": [
  "//player.vimeo.com/video/108775263",
  "https://www.youtube.com/embed/bI2z9VGhd0A"
],
"longitude": 0.0888,
"latitude": -1.54,
"altitude": 523.25
"distance_depart": 12
},
{
  "numero": 2,
  "titre": "Titre de la 2e étape",
  "description": "Description de l'étape",
  "categorie": "Intersection",
  "adresse": "12 rue des cerises, 39430 ville",
  "photos": [],
  "videos": [
    "//player.vimeo.com/video/108775263"
  ],
  "longitude": 0.0888,
  "latitude": -1.54,
  "altitude": 523.25
  "distance_depart": 30
}
],
"poi_lies": [
  {
    "id": 1576,
    "derniere_modification": "2015-02-01 18:36:58",
    "titre": "Place du Capitole",
    "url_image": "http://ign.zone51.tf/fichier/image/photo/poi/220x140/140/fr/0.jpg",
    "localisation": {
      "insee_commune": "31555",
      "libelle_commune": "Toulouse",
      "departement": "31",
      "region": "Midi Pyrénées",
      "longitude": 0.0888,
      "latitude": -1.54,
      "altitude": 523.25
    }
  },
  {
    "id": 5429,
    "derniere_modification": "2015-01-01 18:36:58",
    "titre": "Mont-Blanc",
    "url_image": "http://ign.zone51.tf/fichier/image/photo/poi/220x140/140/fr/0.jpg",
    "localisation": {
      "insee_commune": "31555",
```

```
        "libelle_commune": "Toulouse",
        "departement": "31",
        "region": "Midi Pyrénées",
        "longitude": 0.0888,
        "latitude": -1.54,
        "altitude": 523.25
    }
}
],
"trace_gpx":
"http://ign.xi.cirkwi.com/fichier/exportation/gpx/1/trace.gpx",
"trace_kml":
"http://ign.xi.cirkwi.com/fichier/exportation/kml/1/trace.kml",
"trace_trk":
"http://ign.xi.cirkwi.com/fichier/exportation/trk/1/trace.trk",
"trace": [
    {
        "longitude": -2.765,
        "latitude": 48.4324,
        "altitude" : 108.26
    },
    {
        "longitude": -2.235,
        "latitude": 48.43244,
        "altitude" : 108.26
    },
    {
        "longitude": -2.765,
        "latitude": 45.774,
        "altitude" : 108.26
    }
]
}
```

HTTP status code 400

Body

Type : application/json

Example

```
{
  "success": false,
  "status": 400,
  "time": 0.45,
  "message" : "Objet inconnu."
}
```

15. Fonction /poi

a) Description de la fonction

Cette fonction retourne les informations de détails d'une Donnée de type point d'intérêt. Quelques informations sur les variables utilisées :

- *auteur* : un auteur peut être soit "anonyme", seul le champ "nom" sera présent contenant le prénom de l'auteur, ainsi que l'avatar par défaut (il n'y aura pas de champ "page"). Soit l'auteur est une communauté, et dans ce cas, il aura un avatar et une page communauté.
- *altitude* : décimale exprimée en mètres.

Erreurs possibles :

- IDIGN invalide
- Idobjet inexistant
- Idobjet non embarqué (le Membre n'a pas marqué ce point d'intérêt comme devant être embarqué sur son mobile)
- Idobjet non autorisé pour ce Membre Un point d'intérêt marqué "à embarquer sur mon mobile" mais auquel le Membre n'a pas ou plus accès. Par exemple, un point d'intérêt que son Contributeur aura retiré de la publication (repassé en brouillon), restreint aux abonnés de sa Communauté (passé en privé), ou a décidé de limiter sa publication sur IGNrando'.

b) Requête

Query Parameters

- **idign**: *required (string)*
Identifiant IGN de l'Utilisateur

Example : albein123456

- **idobjet**: *required (string)*
identifiant numérique d'un point d'intérêt tel que retourné par la fonction /objets, dans le champ « id »

Example : 345678

c) Réponse de l'API

HTTP status code 200

Body

Type : application/json

Example :

```
{
  "success": true,
  "status": 200,
  "time": 0.45,

  "objet": {
    "type": "poi",
    "id": "4567890",

    "derniere_modification" : "2015-01-01 18:36:58",

    "titre": "Hotel du Nord",
    "url_image":
"http://ign.zone51.tf/fichier/image/photo/poi/220x140/140/fr/0.jpg",

    "localisation": {
```

Accord d'interfaçage d'IGNrando' et de l'application mobile xxx

```
"insee_commune" : "31001",
"libelle_commune" : "Agassac",
"departement" : 31,
"region" : "Midi-Pyrénées",
"longitude" : 0.00988,
"latitude" : -1.678,
"altitude": 523.25
},

"auteur": {
  "nom" : "Gites de France",
  "avatar" : "http://espaceloisirs.ign.fr/fr/avatars/567890",
  "page" : "http://espaceloisirs.ign.fr/fr/communaute/gites-de-
france"
},

"description": "Contenu multiligne pouvant contenir des urls et des
retours à la ligne.",
"labels" : [
  "Gîte de France",
  "Eco-label"
],
"note_moyenne": 3.78,

"categories": [
  {
    "categorie_code" : "hebergement",
    "categorie_libelle" : "Hébergement",
    "souscategorie_code" : "hotel",
    "souscategorie_libelle" : "Hotel"
  },

  {
    "categorie_code" : "hebergement",
    "categorie_libelle" : "Hébergement",
    "souscategorie_code" : "gite",
    "souscategorie_libelle" : "Gîte"
  }
],

"altitude":128.24,

"photos":[
  "http://www.cirkwi.com/fichier/image/media/source/300/200/49.jpg",
  "http://www.cirkwi.com/fichier/image/media/source/300/200/36.jpg"
],
"videos":[
  "//player.vimeo.com/video/108775263",
  "https://www.youtube.com/embed/bI2z9VGhd0A"
],
"sons":[
  "http://www.cirkwi.com/fichier/son/media/source/127.mp3"
]
}
}
```

HTTP status code 400

Body

Type : application/json

Example

```
{  
  "success": false,  
  "status": 400,  
  "time": 0.45,  
  "message" : "Utilisateur inconnu."  
}
```

Annexe 2 : Conditions générales d'utilisation du site IGNrando'

Dernière version disponible à intégrer au moment de la contractualisation

Annexe 3 : Fin de l'Accord - Impacts techniques et fonctionnels

En cas de fin de l'Accord, pour quelque cause que ce soit, l'Editeur supprime, de sa base et du compte de ses Membres, les Données synchronisées et créées depuis IGNrando' via l'API mise à disposition par l'IGN. L'Editeur n'utilise plus l'API mise à disposition par l'IGN,.

A compter de la fin de l'Accord, les Données nouvellement créées par les Contributeurs, ainsi que les comptes Membres nouvellement créés, sur la plateforme ou l'application, ne font l'objet d'aucune synchronisation.

Un courriel sera envoyé aux Membres ayant procédé à une synchronisation des comptes pour les informer que :

1. IGN et Editeur cessent leur collaboration ;
2. Les Données synchronisées depuis IGNrando' ne seront pas conservées dans l'Application mobile.

Les comptes de Membres ayant été synchronisés à partir de l'une d'IGNrando' vers l'Application et inversement, seront maintenus au sein de chacune des deux plateformes. Il reviendra au Membre d'en assurer la mise à jour sur IGNrando' et l'Application.

Annexe 4 : Certificat d'enregistrement et charte graphique

Logo IGNrando' :



Macaron d'identification :



Certificat d'enregistrement de la marque IGNrando' :